
A communiquer aux enseignants pour information avant toute inscription

**ÉCHEANCIER : OPERATION « COLLEGE AU CINEMA »
2025 / 2026**

- 10 juin au 05 septembre :
 - Inscriptions à l'opération « Collège au cinéma » 2025 / 2026 sur l'application ADAGE et positionnement des éléments techniques via un [formulaire complémentaire](#) en ligne (lien communiqué sur ADAGE) : choix du cinéma, vœux calendaires, effectifs définitifs, enseignants impliqués, temps de trajet, contraintes diverses, ... **Important : Clôture le 05 septembre**

- Octobre :
 - Livraison des documents pédagogiques (affiches, fiches élèves) du 1^{er} trimestre dans les établissements scolaires par les transporteurs du Conseil départemental
 - Envoi aux collèges, par courrier électronique, des plannings des séances de projection du 1^{er} trimestre
 - Pré-projection en salle (Castres et Albi – éventuellement Gaillac) du film du 1^{er} trimestre. La pré-projection du film 6^e/5^e ou 4^e/3^e bénéficie d'un accompagnement d'un professionnel du cinéma dans le cadre du *Bord de Toile*.

- Novembre / Décembre :
 - Projection des films du 1^{er} trimestre

- Décembre / Janvier :
 - Envoi aux collèges, par courrier électronique, des plannings des séances de projection du 2^e trimestre
 - Pré-projection en salle (Castres et Albi – éventuellement Gaillac) du film du 1^{er} trimestre. La pré-projection du film 6^e/5^e ou 4^e/3^e bénéficie d'un accompagnement d'un professionnel du cinéma dans le cadre du *Bord de Toile*.

- Janvier :
 - Livraison des documents pédagogiques (affiches, fiches élèves) des 2^e et 3^e trimestres dans les établissements scolaires par les transporteurs du Conseil départemental.

- Janvier / Février / Mars :
 - Stages départementaux autour d'un film du 2^e trimestre
 - Projection des films du 2^e trimestre
 - Consultation de l'ensemble des enseignants inscrits à l'opération sur les choix des films pour l'année suivante (2026 / 2027)
 - Réunion du *Comité de pilotage départemental* : validation et harmonisation du choix des films
 - Proposition du choix à l'association en charge de la coordination nationale du dispositif « Collège au cinéma », l'*Archipel des Lucioles*.

- Février / Mars :
 - Envoi aux collèges par courrier électronique des plannings des séances de projection du 3^e trimestre
 - Pré-projection en salle (Castres et Albi) du film du 3^e trimestre

- Avril / Mai :
 - Stages départementaux autour d'un film du 3^e trimestre
 - Projection des films du 3^e trimestre

- Juin :
 - Réunion bilan ouverte à l'ensemble des enseignants participant à l'opération